

GROUPEMENT DES ÉTUDES PSYCHANALYTIQUES

G.E.P.

Association de droit local

Siège social : 16, avenue de la Paix 67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG TI 344 473 632

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (exercice 2016)

30 novembre 2017

I – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU G.E.P.

(Groupement des Études psychanalytiques)

1. Approbation du compte rendu de la dernière assemblée générale

Vote à l'unanimité

2. Rapport moral et rapport d'activités par Daniel Lemler, président du G.E.P.

De l'héritage à la réinvention singulière de la psychanalyse

*"Ce que tu as hérité de tes pères,
Acquiers-le,
Afin de le faire tien"
Faust de Goethe*

*« C'est bien ennuyeux que chaque psychanalyste soit forcé
- puisqu'il faut bien qu'il y soit forcé -
de réinventer la psychanalyse. »
Lacan 1978*

En l'an 2000, la BRFL est devenue le *Groupement des Études Psychanalytiques* (GEP). Rappelons que cette appellation se réfère à un premier regroupement d'analystes strasbourgeois qui comprenait Juliette Favez-Boutonnier, Didier Anzieu, Théophile Kammerer, Lucien Israël, et quelques autres...

Le GEP a continué les activités de recherche et d'enseignement de la BRFL sur la clinique analytique à partir des enseignements de Freud et de Lacan, en y associant des actions de formation destinées aux professionnels (psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux...) qui avaient déjà été mises en place au sein d'Arcanes ainsi que des activités de publication, tant internes qu'à visée

publique, comme a pu le faire la maison d'édition Arcanes-Apertura.

Ainsi, le *Groupement des Études Psychanalytiques* (GEP) va être le support et le pivot des deux autres axes de la FEDEPSY : l'*École Psychanalytique de Strasbourg* (EPS), et la *Commission des Enseignements*.

Pour le définir aujourd'hui, je propose de nous inspirer des deux citations mises en exergue.

"Ce que tu as hérité de tes pères, acquiers-le, afin de le faire tien"

Ce que tu as hérité de tes pères

Nous prenons acte du riche héritage que représente pour nous l'œuvre de Freud, de ses élèves, des post-freudiens, de Lacan et de ses élèves. À ce vaste corpus, il y a lieu d'inclure l'ensemble des enseignements des sciences humaines : de l'histoire de la civilisation, celle des religions, jusqu'à la linguistique ou l'anthropologie.

Acquiers-le

L'ensemble des activités du GEP se réfère à cet héritage. Il fait l'objet d'enseignements, de débats dans différents séminaires, de référentiels dans les discussions et échanges cliniques.

La manière dont Lacan aborde cet héritage est éclairante. Il la définit comme « lecture de Freud ». Son enseignement s'appuie toujours sur le texte, dont il fait enseignement, critique, avant de proposer ses propres avancées.

Dans notre formation à l'analyse, cet abord de la théorie se fait dialectiquement à l'analyse personnelle.

Fais-le tien

En 1978, Lacan fait le constat de l'intransmissibilité de la psychanalyse. De là découle cette obligation : « C'est bien ennuyeux que chaque psychanalyste soit forcé – puisqu'il faut bien qu'il y soit forcé – de réinventer la psychanalyse. » C'est ennuyeux, soit, mais nécessaire. En effet, il faut « que chaque psychanalyste réinvente, d'après ce qu'il a réussi à retirer du fait d'avoir été un temps psychanalysant, que chaque analyste réinvente la façon dont la psychanalyse peut durer ».

Aussi, si nous ne voulons pas que la psychanalyse soit réduite à l'application de protocoles, et que son enseignement ne se limite à un savoir universitaire, cela implique que chacun fasse le procès de sa propre théorisation, réinvente la psychanalyse au prisme de ses signifiants propres. Alors nous avons une chance que la psychanalyse dure.

Vote du rapport moral : à l'unanimité

3. Rapport financier présenté par Jean-Claude Jansen, expert comptable

Activité de la société

- Situation et évolution de l'activité de l'association au cours de l'exercice.
Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, les recettes totales de l'association se sont

élevées à 16 479,80 €, soit une baisse de 191 € par rapport à l'exercice clos le 31/12/2015.

- Évolution prévisible et perspectives d'avenir.

L'objectif pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2016 est de maintenir notre niveau d'activité.

- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, aucun événement important n'est à signaler.

Bilan financier

- Examen des comptes et résultats.

Les cotisations encaissées dans le cadre de GEP se montent à 16 479,80 € et le montant des dépenses réalisées s'élève à 12 832,62 €. Il en résulte un bénéfice d'exploitation de 3 647,18 €.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice s'élève à 3 647,18 €.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 3 647,18 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

- au compte "Report à nouveau" 3 647,18 €

lequel compte passe ainsi de 24 289,67 € à 27 936,85 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de l'association seront de 27 936,85 €.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Vote et quitus de l'A.G. : les membres votent à l'unanimité et donnent le quitus

II – Proposition de révision des cotisations pour 2017-2018

Point abordé lors de l'assemblée générale de la FEDEPSY (cf. le rapport).

Fait à Strasbourg, le 18/12/2017

Dr Daniel LEMLER

Président du GEP

